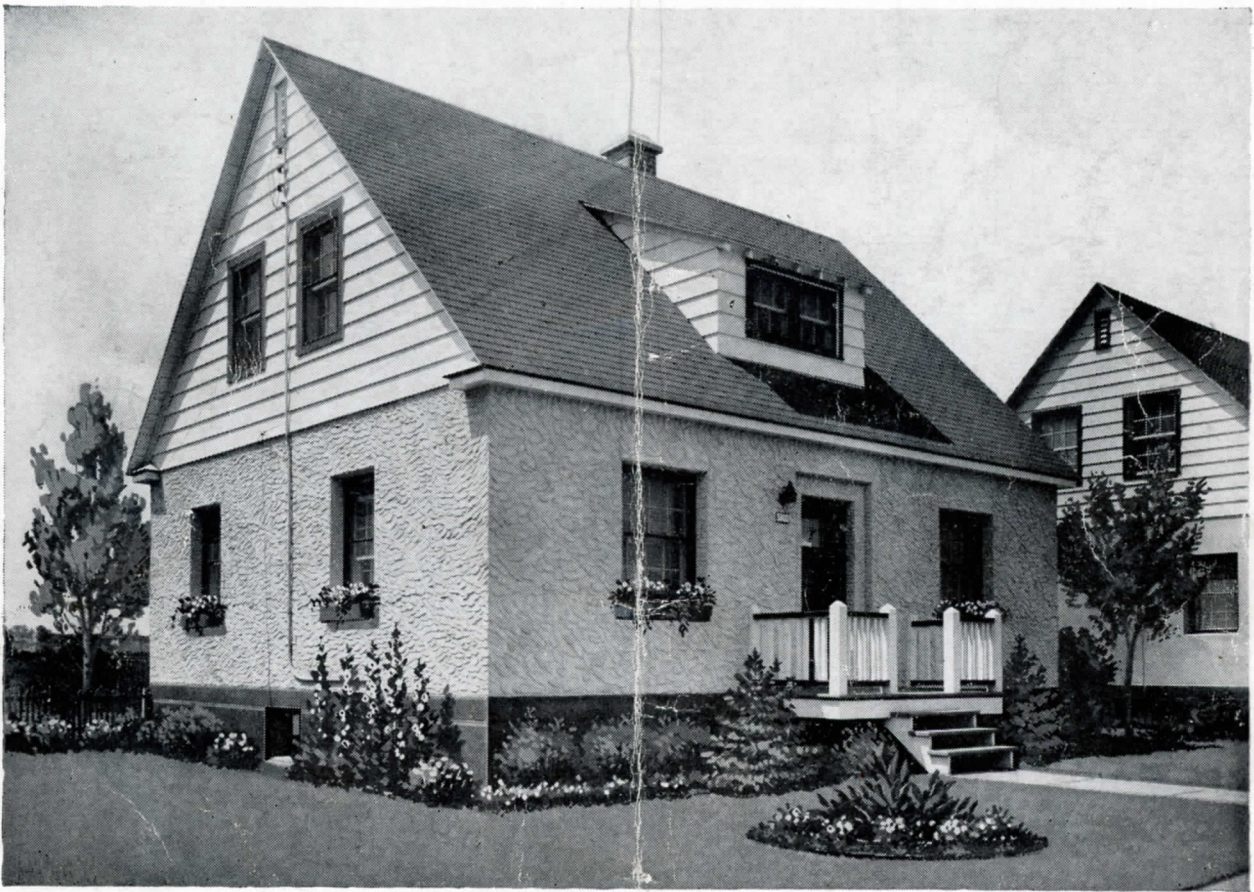


The QUEBEC Le CONSTRUCTEUR du QUÉBEC CONTRACTOR

Vol. XVIII, No 5

Publié par
HOLLIDAY PUBLICATIONS LTD., MONTREAL

MAI 1943



Maisons de la Victoire

ON VOIT ICI LE MODÈLE D'UNE ATTRAYANTE CONSTRUCTION À BON MARCHÉ. C'EST LÀ UNE DES 100 MAISONS EN CONSTRUCTION DANS LE DISTRICT DE ROSEMONT.

Ces maisons sont construites par
l'Union Economique d'Habitations.
Architectes: Gaston Parent, A. Gravel.
Entrepreneurs: Vincent & Cie Inc.
La Cité-Jardin du Québec, Inc.

Construction des maisons en temps de guerre

On construit à meilleur compte

Le coût moyen des maisons cette année est de \$2,505 relativement à \$2,958 en 1942.



Les maisons ne seront pas si dispendieuses

La grande maison de 15 ou 20 pièces et de trois salles de bain semble bien sur le point de devenir un objet de luxe des temps passés, si l'on s'en tient aux opinions émises dans une enquête menée par le Parents' Magazine et qu'a reproduites le numéro d'avril de l'Etude sur les Tendances d'Après-Guerre que publie l'Association of Canadian Advertisers. Cette enquête a été menée sur une grande échelle dans le but de savoir d'abord combien l'homme moyen compte déboursier pour se porter acquéreur d'une nouvelle maison après la guerre.

"Quel sera le prix moyen le plus juste d'une maison d'habitation après la guerre," a-t-on demandé. Plus de 27 pour cent des réponses ont révélé que l'on était prêt à disposer de \$4,000 jusqu'à \$8,000, tout en indiquant que l'on souhaiterait se procurer une maison moins coûteuse et bien rares sont

Le prix de revient de la maison de dimensions suffisantes pour une famille moyenne tendrait à baisser régulièrement au Canada, si l'on s'en tient aux récentes statistiques officielles. Les chiffres publiés dernièrement révèlent qu'au cours des deux premiers mois de 1943, les Canadiens ont construit 1,589 maisons au prix de \$4,071,800, soit une moyenne de \$2,505 chacune, relativement à \$2,958 pour la période correspondante en 1942; à noter que cette baisse s'est produite en dépit du coût plus élevé de la main-d'oeuvre.

Les chefs de l'industrie du bâtiment et les économistes admettent qu'il en coûtait beaucoup trop cher pour devenir propriétaire au Canada, si bien que ces prix élevés ont obligé des milliers de gens touchant un salaire raisonnable à demeurer locataires, déboursant ainsi bien davantage en loyers que pour le paiement d'une maison dont ils se seraient portés acquéreurs.

Les présentes statistiques semblent indiquer qu'après la guerre, alors que l'industrie du bâtiment opérera de

nouveau à plein rendement, il deviendra de beaucoup plus facile à chacun de réaliser son rêve de posséder une maison bien à soi.

L'une des premières causes de cette baisse du prix de revient des maisons est attribuable, évidemment, au développement que prennent sans cesse les matériaux manufacturés tout désignés pour répondre aux besoins de constructions à prix modiques. C'est ainsi que les matériaux enduits d'asphalte se substituent pour le mieux à la brique et au mortier, réduisant considérablement le prix de revient ainsi que les frais d'installation.

Au cours des trois ou quatre dernières années qui ont précédé la guerre, on se servait de plus en plus de ces matériaux relativement nouveaux et dont favorisait l'emploi la somme des crédits alloués par la loi nationale du logement en faveur des maisons à prix modiques. L'industrie du bâtiment, cependant, opère encore au ralenti, principalement par suite du peu d'intérêt qu'elle offre actuellement à la spéculation.

ceux qui y sont allés d'un prix plus élevé. Quelque 23 pour cent des réponses indiquaient que le principal marché de ces valeurs immobilières porterait sur des maisons de \$3,000 à \$8,000, alors que la majorité, soit 40 pour cent, a prétendu que la plus grande faveur irait aux maisons de \$3,000 à \$5,000.

Les raisons qui motivaient ces ré-

ponses ont révélé des tendances bien définies. La première, évidemment, expliquait le désir de prix modiques parce qu'ils s'accommoderaient mieux au revenu moyen probable. La seconde intéresse particulièrement le constructeur, puisque la bonne moyenne des gens ne désirent à aucun prix une grande maison. Quelle diffé-

(Suite à la page 15)

LES MAISONS . . .

(Suite de la page 14)

rence avec la réaction qu'a fait naître la dernière guerre, alors que les maisons de prix moyens ou de prix élevés ont connu une si grande faveur. Soixante-neuf pour cent des réponses ont clairement révélé qu'un beaucoup plus grand nombre de pièces dans chaque maison serviraient à une double fin.

Au Canada, il est relativement des

plus faciles de construire à prix modiques grâce aux matériaux tout désignés dont on dispose. Notre pays, en effet, a été le tout premier à lancer sur le marché ce matériau de construction enduit d'asphalte pour le recouvrement des murs et que l'on utilise beaucoup maintenant dans les autres pays. Le mérite en revient à une entreprise canadienne. Les murs recouverts d'insul-brick sont moins coûteux, plus efficaces et plus faciles à appli-

quer que la brique pour le recouvrement extérieur; l'insul-board pour les murs et cloisons intérieurs est le meilleur isolant de l'humidité et des moux désignés pour soutenir le plâtre; les toits en bardeaux imprégnés d'asphalte sont devenus le matériau de toiture le plus en usage dans tout le pays. Il est évident que ces matériaux sont appelés à jouer un rôle prépondérant dans la construction des maisons d'habitation après la guerre.

L'histoire se répète

L'HISTOIRE a une tendance à se répéter. On en a encore la preuve par cet extrait d'un discours prononcé en 1917 à Boston par M. Dudley M. Holman, président de "l'International Association of Industrial Accident Boards and Commission".

"Ce dont nous avons le plus besoin à l'heure actuelle c'est le capital humain. Cela veut dire la main-d'oeuvre masculine et féminine. Plus que jamais les hommes et aussi les femmes ont l'occasion d'être utiles dans différentes sphères d'activité. Nous savons tous que dans des périodes comme celle-ci, lorsque les besoins sont urgents, que les femmes répondent à l'appel avec autant d'enthousiasme que les hommes. A l'heure actuelle nous sommes témoins de choses que nous n'aurions seulement pas osé rêver il y a à peine trois ans. Les épouses, les mères, les filles et les soeurs sont allées dans les usines et les fabriques, dans les champs, dans les banques, dans les maisons d'affaires, partout elles contribuent pour leur part à l'effort commun.

Il faut donc prendre les mesures voulues, lorsque ces femmes se disent prêtes à remplacer les hommes pris dans des services plus essentiels, pour leur assurer des conditions de sécurité et de santé aux endroits où elles sont appelées à travailler. Vu qu'elles sont naturellement moins habituées que les hommes à travailler dans certains endroits, elles sont de ce fait plus exposées aux accidents et aux maladies que les ouvriers qui ont fait le même travail pendant des années.

Il ne faut donc pas être surpris si le nombre des accidents a doublé au cours de la dernière année et demie. Les conditions de travail doivent donc être examinées par les hommes et les femmes qui s'y connaissent et les moyens pris pour prévenir ces accidents.


Il importe au point de vue national non seulement de réussir à mobiliser tout ce que nous pouvons dans l'industrie mais il faut surtout que nous soyons en mesure de maintenir les ouvriers au travail et de les protéger contre les hasards auxquels ils sont exposés dans l'industrie."

On vient en aide aux constructeurs

LA construction de maisons d'habitation, sévèrement restreinte depuis la guerre par suite du manque de main-d'oeuvre et de matériel, recevra maintenant des traitements de faveur de la part d'Ottawa et on viendra en aide aux constructeurs dans les régions surpeuplées, suivant une information récente qui nous parvient de la capitale fédérale. En plus de continuer leur programme national de construction d'habitation en temps de guerre, les autorités se proposent d'accorder toute l'importance possible à la construction domiciliaire exécutée par l'entreprise privée.

On s'attend sous peu à la publication d'un communiqué officiel à cet effet. Entre temps, on a fait savoir qu'on lancera une politique nouvelle pour faciliter la construction. On se propose de simplifier le système de priorités afin que le constructeur puisse se procurer le matériel dont il a besoin. L'hon. C. D. Howe, ministre des munitions et des approvisionnements, faisait connaître un peu de cette politique lorsqu'il annonçait la levée des restrictions à Vancouver. Jusqu'à présent, les permis de construire étaient des plus limités et le constructeur autorisé avait beaucoup de difficultés à se procurer les matériaux nécessaires. La disette de logements se faisait sentir chaque jour davantage.

Un rapport sur la situation du marché de la construction était aussi publié cette semaine révélant que si l'on était toujours à court de linoléum pour recouvrir les planchers, on disposait amplement de tuiles enduites d'asphalte.

	<p>Nous payons comptant pour des pelles à gazoline, des tracteurs et des grattoirs de même que tout autre outillage d'entrepreneur.</p>
297 RUE DUKE	MONTREAL, P.Q.

Nouvelles de l'Industrie



400 MAISONS OUVRIERES A MONTREAL

A la suite de la discussion, soulevée sur la crise du logement qui sévit à Montréal, la Wartime Housing Ltd a construit, au cours de l'hiver, boulevard O'Brien, 200 logements constituant des habitations temporaires. Elle en construit actuellement 200 autres du même genre que l'on pourra occuper au commencement de l'été. Elles seront destinées à des familles d'ouvriers, employés dans des industries de guerre de cette partie de la ville et de Saint-Laurent.

Dernièrement, on a donné à entendre à l'hôtel de ville que ce serait là à peu près tout ce qui se ferait pour le moment sur une grande échelle dans ce domaine.

Les grands projets ont été abandonnés pour les raisons suivantes :

1.—La ville aurait voulu que l'on construise des habitations permanentes et la Wartime Housing Limited, agence gouvernementale d'Ottawa, avec laquelle elle avait entamée des négociations à ce sujet, a toujours soutenu qu'elle n'avait pas d'autre fonction que celle de construire des logements provisoires destinés à disparaître avec la fin de la crise.

2.—La ville voulait faire construire sur les milliers de terrains vagues dont elle est maintenant la propriétaire et la Wartime Housing maintient que ces terrains ne sont pas situés assez près des usines de guerre pour lui convenir.

3.—Les constructeurs montréalais s'opposent à ce que le gouvernement fédéral entreprenne ici de construire des maisons d'habitation sur une haute échelle en disant que c'est là une ingénierie dont ils n'ont que faire dans leur industrie.

Il reste enfin que, dans plusieurs milieux, on affirme que la crise ne s'aggravera plus, qu'au contraire elle a déjà perdu de sa gravité et que les choses iront maintenant en s'améliorant sans cesse.

SOUS-ADMINISTRATEUR DE L'IMMEUBLE

Ottawa. — George N. Molesworth, architecte de Toronto, a été nommé sous-administrateur de l'immeuble à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Il remplace M. Norman Long qui a démissionné en février. Ses bureaux seront à Toronto. La nomination a pris effet le 8 mars.

UNE USINE DE FILTRATION A ST-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe. — L'usine de filtration de Saint-Hyacinthe, devenue insuffisante en raison de l'augmentation constante de la population, sera agrandie cette année. Une aile nouvelle sera construite, où l'on fera l'installation de deux filtres nouveaux, avec possibilité d'en ajouter deux autres au besoin, dans un avenir plus ou moins rapproché. Les deux filtres nouveaux augmenteront de quatre millions à six millions de gallons impériaux par jour la capacité de l'aqueduc. L'installation suppose celle d'un outillage assez compliqué, dont une pompe de bas niveau, d'une capacité possible de cinq millions de gallons par jour, une pompe de lavage, un appareil à alun, des bassins de réserve, etc. Les travaux projetés coûteront quelque \$280,000, et le gouvernement fédéral a accordé à la ville de Saint-Hyacinthe un octroi de 25 pour cent du coût, jusqu'à concurrence de \$70,000. L'octroi est accordé en marge de l'Ecole Navale de Signaleurs, sise dans notre ville, qui compte présentement un personnel d'environ 900 hommes, lequel sera porté à quelque 3,000 hommes, dès l'automne de 1943.

NOMINATION DE M. R. S. MORRIS

Ottawa. — M. R. S. Morris, depuis 1941 sous-administrateur des matériaux de construction à la Commission des Prix et du Commerce, vient d'être nommé administrateur et succédera à M. C. Blake Jackson.

M. Morris est membre de la maison des architectes Marani & Morris, de Toronto. Il est gradué en architecture de l'université McGill et exerça sa profession avec succès à New York City, Montréal et Toronto. Il servit comme lieutenant dans l'artillerie au cours de la Grande Guerre.

MAGASINS CONVERTIS EN LOGEMENTS

Il se peut que certains propriétaires de 400 magasins vacants à Toronto les convertissent en logements. A date il y a 1,196 demandes pour des logements au bureau de Toronto, sans compter la demande pour les chambres et on n'a que 34 enregistrements de maisons. Dans aucune on n'accepte d'enfants, deux sont trop dispendieuses, une est une maison meublée et une autre une conciergerie luxueusement meublée.

LA CONSTRUCTION AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Trois-Rivières. — La Wartime Housing Limited, qui construit actuellement cinquante maisons à La Tuque, a accordé à M. Lucien Massicotte, entrepreneur du Cap-de-la-Madeleine, le contrat du pavage des rues, où seront construites ces maisons.

Au cours de mars, il s'est accordé, au Cap-de-la-Madeleine, des permis de construction pour un total de \$161,265. Le seul permis important en fut un de \$160,000, à Richard & B. A. Ryan, Limited, de Montréal, pour la construction d'une nouvelle bâtisse à la Dominion Rubber Co. (anciennement International Foils).

LA CONSTRUCTION EN MARS

La valeur des permis de construire émis par les municipalités en mars a fléchi considérablement, si on compare au mois correspondant de l'an dernier, selon des chiffres que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique.

Les municipalités qui ont fait rapport au Bureau ont émis des permis pour une valeur totale de \$4,934,580 contre \$2,420,466 le mois précédent et \$6,972,481 en mars 1942.

Au cours des trois premiers mois de l'année, les permis émis ont atteint la valeur de \$10,899,375 contre \$17,810,943 dans la période correspondante de l'année dernière. Au cours du mois de mars de cette année, les nouvelles constructions de tous genres ont représenté 77% de la valeur des permis tandis que le pourcentage des nouvelles résidences a été de 52.

LA SANTE DANS LES USINES

Les grandes pertes de temps dues à la maladies chez les ouvriers industriels ont porté les associations de prévention des accidents industriels à faire une recommandation provenant des associations médicales britanniques.

On y dit : "On doit s'occuper beaucoup plus de la médecine préventive mais les relations entre la profession médicale et l'industrie en général devraient être plus suivies. Les médecins et les employeurs devraient aussi se rendre compte de l'importance des facteurs industriels dans la mauvaise santé et la maladie des employés."



SOW NOW TO REAP LATER-BUY VICTORY BONDS!

**Semez aujourd'hui pour récolter demain —
Achetez des Obligations de la Victoire !**

SEULEMENT UNE EGRATIGNURE

Les associations de prévention des accidents industriels ont préparé une affiche où on essaye de faire comprendre aux ouvriers qu'une simple égratignure peut causer la perte d'un membre. On cite la lettre d'un ouvrier qui dit : "Ce n'était qu'une égratignure mais elle s'est infectée. Si je m'étais rendu au poste de premiers soins immédiatement on aurait sauvé mon bras. Maintenant il est trop tard."

Les associations envoient quatre affiches par mois aux usines industrielles. Chacune a pour but d'aider l'ouvrier à se préserver des accidents.

PRINCIPALES ENTREPRISES A MONTREAL

Au nombre des principaux travaux qui doivent débiter prochainement dans la métropole on compte l'agrandissement de l'usine de la Premier Paper Box Ltd, à 7250, avenue Grand, près de la rue Jean-Talon. Le coût des travaux s'élèvera à \$90,000. C'est M. Louis Donolo qui en a obtenu le contrat d'entreprise générale.

M. Emile Barabé a obtenu celui de la construction, à l'angle des rue St-Patrice et Island, du nouvel édifice de la Keating Forging and Foundry. Le coût de l'entreprise atteindra \$100,000, y compris l'équipement du nouvel immeuble.

Dans le domaine du logement on signale que des travaux pour la construction de petites maisons de rapport débiteront sous peu, avenue Decelles, près de la Côte Ste-Catherine. Le propriétaire des immeubles projetés sera le Dr P.-E. Lalanne. La valeur des nouvelles constructions sera de \$35,000. M. Salvatore Vistarchi sera l'entrepreneur général et M. H. S. Labelle, l'architecte.

100 AUTRES MAISONS

Les travaux de construction des nouvelles habitations de la rue Viau, à la Cité-Jardin, avancent rapidement. Onze des nouveaux cottages sont presque terminés, apprend-on, alors que deux d'entre eux sont déjà habités. On compte qu'au cours du mois courant quatre autres propriétaires pourront prendre possession de leurs maisons.

L'Union Economique d'Habitations comme plusieurs autres organismes de construction vient d'obtenir des garanties des autorités fédérales pour l'obtention de priorités sur les matériaux concernant la construction, au début d'avril, d'un nouveau groupe de maisons.

D'après les explications fournies par M. J. A. Gosselin, président de l'U.E.H., des préparatifs sont effectués, à l'heure actuelle, pour l'ouverture de cinq nouvelles rues à la Cité-Jardin.

"Nous projetons, nous a-t-il déclaré, pour le début du printemps la construction de cent nouvelles maisons. Elles seront construites d'après trois modèles différents. Le premier type de cottage sera érigé, au coût de \$3,600; le deuxième, au coût de \$4,500; et le troisième, à \$5,000. D'après les réquisitions de la Loi Nationale du Logement, ces nouvelles habitations exigeront des mises de fonds de \$500, de \$1,300, et de \$1,800".

Comme on le sait la Cité-Jardin vient d'obtenir des autorités diocésaines la création d'une mission autonome, dont la desserte a été confiée aux Pères Blancs, et les nouveaux propriétaires de la rue des Marronniers semblent former un petit centre où règne la plus grande harmonie.

La construction des cent maisons projetées marquera une nouvelle phase dans le développement de la Cité-Jardin, et démontrera la possibilité de l'organisation bien comprise.

IL FAUT MAINTENIR LES DIFFERENCES DE PRIX

Les escomptes accordés par les vendeurs de marchandises et les fournisseurs de services soit durant la période de base, soit habituellement, devront être maintenus, précise la Commission, même dans les cas où les prix maxima ont été modifiés eu égard aux prix de la période de base. La loi oblige tous les marchands à maintenir leurs différences de prix coutumières, que celles-ci découlent du volume de l'achat, de la diversité des clients ou de la différence des conditions de vente, bien que les plafonds soient fixés sur un plan national, régional ou local.

Durant les premiers mois de son existence, la Commission a autorisé certains ajustements de prix; elle a substitué au plafond individuel des vendeurs un plafond national ou régional; elle a enfin été obligée de fixer les prix des produits nouveaux ou modifiés qui faisaient leur apparition sur le marché. Pour certaines denrées importantes, on a établi un plafond national ou des prix maxima régionaux. Tous ces changements n'altèrent en rien les règlements concernant les escomptes.

L'arrêté en conseil (C.P. 8528) qui établissait les règlements sur les prix maxima, contenait la disposition suivante:

"Lorsqu'un prix maximum a été fixé pour toutes marchandises ou tous services, tout vendeur continuera d'accorder toutes différences de prix qu'il a habituellement accordées durant la période de base ou à différentes catégories d'acheteurs ou pour différentes quantités ou selon différentes conditions de vente, et qui résultent en un prix net moindre pour chaque unité de marchandises ou de services."

La Commission a lieu de croire que cette prescription n'est pas toujours bien comprise; elle attire l'attention des intéressés sur le fait qu'il ne faut pas interpréter les mots "lorsqu'un prix maximum a été fixé" comme ne faisant allusion qu'aux plafonds établis durant la période de base. Cette prescription s'applique à tous les cas où la Commission a fixé un plafond, sans distinction de temps ou de lieu.

En conséquence, à moins que la Commission prescrive explicitement le contraire, il faut maintenir toutes les différences de prix habituelles, même si les prix maxima ne sont pas ceux établis durant la période de base.

SANTE INDUSTRIELLE

Un comité de l'Association Médicale Britannique sur la santé industrielle dans les usines vient de faire rapport sur les pertes énormes dues à la mauvaise santé. Au nombre des recommandations faites on note "que l'on devrait s'occuper beaucoup plus des mesures préventives, qu'il devrait y avoir plus de coopération entre la profession médicale et l'industrie et les médecins et les industriels devraient tenir plus compte des facteurs industriels qui sont les causes de mauvaise santé.